



Question 36

Comment se fait t'il que l'on ne tienne pas compte des restrictions médicales au niveau de la gestion du personnel.

(Ex: restriction, interdit de 3/8, toujours d'équipe depuis trois ans, donc beaucoup d'arrêt maladie, aucune alerte au niveau du personnel) est ce qu'il faut attendre un accident pour réagir, il y a un manque de professionnel quelque part.

DIR : nous tenons compte de cette remarque.

Question 37

Accident survenu sur le four régénération des sables, une personne trébuche par manque de lumière,

Question DP posé par le SIA pour la REE des lumières,

Suite à cet accident la lumière est remise en état.

Cet accident aurait put être évité.

Question 38

L'attente dans les vestiaires au service médical est trop longue, cela peut atteindre 3/4 heure,

Il faut que le docteur revoie ses rendez vous,

Lui ne veut pas attendre mais se préoccupe pas de ses patients = montée de tension.

La DIR. Regarde quelle disposition à prendre pour améliorer le confort des patients.

Question 38

Ces dernières années nous constatons que des organisations stratégiques et financières se succèdent les unes après les autres censées améliorer notre compétitivité,

Nous vous demandons de nous présenter un bilan comparatif sur les résultats financier de notre fonderie par secteur d'activité !

Réponse au prochain CE

Question 39 secteur outillage

Suite a une baisse avérée et reconnue, il y a quelques mois en arrière.

Actuellement la situation se trouve inverser. Notre charge de travail augmente de jour en jour. (À l'outillage ferreux, alu et poteyage)

Que prévoyez-vous pour pallier à cette charge de travail supplémentaire ?

EX : Faire venir du personnel (Intérimaire ou mutation interne ou CQPM)

A suivre

Question 40

La porte séquentielle au BAT 4 (MPF) près du FIFO ne fonctionne plus en automatique. Prévoir REE avant les froids.

Pris en compte

Question 41

Il n'y a pas de signalisation sur les différents Bâtiments de l'UP visible de l'extérieur, comme cela existent dans d'autre UP.

A la demande des personnels (PSA et chauffeurs routier) il serait souhaitable de mettre en place cette initiative. Ce sera plus facile pour nous tous.

Demander à une personne ou se situe BAT 12, 5, 7, 4, etc... ?????)

Beaucoup ne savent pas, même des anciens.

La dir. Prend cette idée en compte et voit les personnes concernées pour la mise en place.

Question 42 :

Comment prévoyez-vous de faire progresser les MPF qui suivent une grille SCOP de maintenanciers ?

Certains viennent de fabrication et leur faudra plus de temps pour connaître l'ensemble des moyens.

Ceux-ci risquent de rester bloquer à leur coefficient longtemps car il leur seront difficile de remplir leur objectif.

A suivre

Question 43 : Vestiaire 38

La température des douches n'est pas constante on passe d'une eau trop froide à une eau trop chaude.

Pris en compte

Questions récurrente

Question 44 :

Beaucoup de problème avec le chauffage coté TTH berceaux, il est nécessaire d'appeler régulièrement le dispatching pour chauffer cet atelier, tous les ans cette question DP revient et le problème n'est toujours pas traité.

Idem Q. 43

Question 45 :

Il est impératif de revoir les tests de L'AFM trop d'échec, des salariés ayant déjà travaillé dans notre établissement donc avec une expérience indiscutable et une bonne appréciation de leurs hiérarchiques voient leurs candidatures rejetées suite à un échec aux tests.

Comment l'expliquez-vous ?

Ouf, la dir revoit sa copie et ces tests ne sont éliminatoires

Question 46 :

Des vestes sont en commande depuis aout 2010 et ne sont pas arrivées !

Merci de faire le nécessaire.

Délai fin janvier

Question 47 :

Le travail de nuit dans le secteur de la métallurgie prévoit 5mns de repos par nuit depuis juin 2002

Les travailleurs de nuit bénéficient d'une réduction d'horaire de 20 minutes par semaine de nuit (4 nuits) le lundi matin de 5H00 à 5H20.

Ces mêmes travailleurs devraient bénéficier de 5 minutes supplémentaires lors de la mise en place d'un VSD car ils effectuent 5 nuits au lieu de 4.

Que prévoyez-vous pour appliquer cet arrêté du 2 juin 2002 ?

Doit-il y avoir un effet rétroactif ?

Non pour la dir. C'est 20 mns par semaine de nuit d'après l'accord de l'UMM de janvier 2002